



Déclaration du Bureau de direction de la CECC sur l'application de la DNUDPA à la législation canadienne

Les évêques catholiques du Canada sont déterminés à tenir compte du passé et à prendre des mesures actives significatives avec les peuples et les communautés autochtones afin que le respect et la coopération caractérisent l'avenir. Pour avoir suivi de près les travaux de la Commission de Vérité et Réconciliation du Canada, les évêques du Canada reconnaissent l'importance percutante du rapport final¹ publié en décembre 2015 et de ses 94 appels à l'action.

L'appel à l'action 48 demande aux groupes confessionnels du Canada « d'adopter officiellement et de respecter les normes et les principes de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* en tant que cadre de réconciliation »². En mars 2016, les évêques catholiques du Canada, avec des partenaires catholiques représentant des instituts de vie consacrée et des organismes laïcs catholiques, ont formé ce qui est aujourd'hui [le Cercle Notre-Dame-de-Guadalupe](#) et ont produit une [déclaration publique](#)³ pour appuyer l'adoption de la *Déclaration* de l'ONU, telle que publiée en 2007.

La *Déclaration* continue d'être un cadre essentiel à la réconciliation et au renforcement des relations entre les peuples autochtones et non autochtones au Canada. Son incorporation à la législation canadienne, en veillant à ce que son esprit et ses principes s'harmonisent avec l'ensemble de notre société, représente un pas important et décisif dans cette voie.

Les évêques catholiques du Canada, comme ils l'ont fait avec des partenaires œcuméniques en avril 2018⁴, continuent d'appuyer l'intention du gouvernement du Canada de promulguer une législation qui appliquera la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* dans le droit canadien. Ils espèrent que la poursuite du dialogue et de la consultation garantira le succès d'une loi qui honore, respecte et protège les droits des peuples autochtones partout au pays. Le pape François nous le rappelle,

Bien souvent, il est fort nécessaire de négocier et par ce biais de développer des processus concrets pour la paix. Mais les processus efficaces d'une paix durable sont avant tout des transformations artisanales réalisées par les peuples, où chaque être humain peut être un ferment efficace par son mode de vie quotidien. Les grandes transformations ne sont pas produites dans des

¹ [Déclaration du Conseil permanent de la CECC en réponse initiale au rapport sommaire et aux appels à l'action de la Commission de Vérité et Réconciliation](#)

² [Appels à l'action de la CVR](#)

³ [Réponse catholique à l'appel à l'action 48 de la CVR](#)

⁴ [Lettre œcuménique commune adressée au premier ministre Justin Trudeau – 27 avril 2018](#)

bureaux ou dans des cabinets. Par conséquent, « chacun joue un rôle fondamental, dans un unique projet innovant, pour écrire une nouvelle page de l'histoire, une page remplie d'espérance, remplie de paix, remplie de réconciliation ». Il y a une « architecture » de la paix où interviennent les diverses institutions de la société, chacune selon sa compétence, mais il y a aussi un « artisanat » de la paix qui nous concerne tous⁵.

Nous encourageons fortement les parlementaires qui débattent actuellement du projet de loi C-15 à travailler avec diligence, en consultation et en solidarité avec les peuples autochtones du Canada, afin d'assurer l'inclusion opportune et nécessaire de la DNUDPA dans le droit canadien et ainsi contribuer à des relations vraiment respectueuses et justes dans ce pays.



+ Richard Gagnon
au nom du Bureau de direction de la
Conférence des évêques catholiques du Canada

Le 26 avril 2021

⁵ Pape François, encyclique [Fratelli tutti](#), § 231, 3 octobre 2020